

11

JUL

2025

Santé et mobilités / Office cantonal des transports

Enquête publique de réglementation du trafic - Route de Thonon - Commune de Collonge-Bellerive

Enquête publique numéro 7475

Objet : Stationnement

A la route de Thonon 152, du stationnement sauvage est régulièrement signalé perturbant la circulation aux abords des trois immeubles situés sur les parcelles n°8938, 8939 et 9000.

Il est donc décidé de mettre en place une interdiction de stationner hors case sur l'ensemble de ces trois parcelles.

Le présent avis constitue une publication d'enquête publique de réglementation locale du trafic, au sens de l'article 4 de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière, du 18 décembre 1987, et de l'article 2 du règlement d'exécution de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière, du 30 janvier 1989.

L'office cantonal des transports invite toutes les personnes intéressées à faire par écrit, dans un délai de 30 jours à compter du lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle, les observations relatives au projet susmentionné.

Le dossier relatif au projet susmentionné peut être consulté durant 30 jours à compter du lendemain de la publication dans la Feuille d'avis officielle, sur demande auprès du standard de l'office cantonal des transports (OCT), tél. 022 546 78 00.